

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE**

PROCÈS-VERBAL 2 FÉVRIER 2026. Le conseil de la Municipalité de Baie-du-Febvre siège en séance ordinaire, ce 2 février 2026 à l'hôtel de ville de Baie-du-Febvre, situé au 298, Rte Marie-Victorin, Baie-du-Febvre, Qc. J0G 1A0.

Monsieur le maire Joeffrey Desmanches souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de la séance à 19 heures 30.

Sont présents à cette séance: Joeffrey Desmanches, Maire
Sylvain Pronovost, conseiller siège #1 / Audrey-Claude Benoit, conseillère siège #2 / Sylvain Lefebvre, conseillère siège #3 / Nancy Fréchette, conseillère siège #4 / Colette Fréchette Beusoleil, conseillère siège #5

Absence motivée : Geneviève Gauthier, conseillère siège #6

Formant quorum sous la présidence du Maire Joeffrey Desmanches, assiste également à la présente séance : Marie-Noëlle Lavertu, adjointe à la direction, agissant en tant que secrétaire d'assemblée en l'absence de Maryse Baril, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1.0 ADMINISTRATIF

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Affaires découlant du procès-verbal de la séance tenue le 12 janvier 2026
- 1.3 Adoption du procès-verbal du mois de janvier 2026
- 1.4 Approbation des comptes
- 1.5 Période de question
- 1.6 Proclamation des Journées de la persévérance scolaire 2026
- 1.7 Demande d'aide financière
- 1.8 ADMQ ; inscription congrès 2026
- 1.9 Mandat à Concordia pour dossiers en ressources humaines

2.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Schéma de couverture de risque en sécurité incendie; rapport d'activités 2025

3.0 TRANSPORT

- 3.1 Fauchage des abords de routes
- 3.2 Subvention programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets Particuliers d'amélioration

4.0 HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1 Soumission Protection Incendie CFS ; cylindre CO2

5.0 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 COMBEQ ; inscription congrès 2025
- 6.2 Adoption de l'avenant au plan d'intervention
- 6.3 Adoption du plan de conservation réalisé par le CRECQ

7.0 PARC, LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Soumission pour entrée 200A au Parc des Générations
- 7.2 Soumission pour plateforme de scène au centre communautaire
- 7.3 Remorque Enfant Nature
- 7.4 Appui à la mobilisation initiée par le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie visant le maintien de la tarification préférentielle de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques

8.0 RAPPORT DES COMITÉS

9.0 QUESTIONS DU PUBLIC

10.0 AFFAIRES NOUVELLES

11.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

* * * * *

1.0 ADMINISTRATIF

26-02-18

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Audrey-Claude Benoit

Il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le Maire et ce, tout en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.2 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 12 JANVIER 2026

Un retour est fait sur le procès-verbal de la séance tenue le 12 janvier 2026.

26-02-19

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JANVIER 2026

Proposé par Sylvain Lefebvre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 12 janvier 2026 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-20

1.4 APPROBATION DES COMPTES

Sur proposition de Colette Fréchette Beausoleil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés par la directrice générale :

Registre chèques : Chèques # 202600038 à # 202600077163 742,06 \$
Salaires bruts versés aux employés et élus 1/01 au 31/01/2026..... 31 546,11 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je certifie, sous mon serment d'office, que la Municipalité de Baie-du-Febvre a les fonds nécessaires pour effectuer le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

MARYSE BARIL,
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

1.5 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Yvan Jutras demande si le conseil municipal a l'intention de rencontrer Hydro-Québec concernant les projets éoliens. M. Jutras invite le conseil municipal à adopter une résolution concernant la tenue d'un BAPE générique. Il informe également les élus de deux événements à venir en lien avec le dossier éolien, les 25 février et 24 mars 2026.

26-02-21

1.6 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2026

- CONSIDÉRANT QUE l'éducation est un pilier fondamental du développement individuel et collectif, ainsi qu'un levier essentiel pour une société inclusive et prospère ;
- CONSIDÉRANT QUE la persévérance scolaire constitue un enjeu majeur pour garantir l'égalité des chances, promouvoir le plein potentiel des individus et renforcer la cohésion sociale ;
- CONSIDÉRANT QUE la sensibilisation à l'importance de la persévérance scolaire contribue à mobiliser tous les membres de la communauté, en nourrissant un sentiment de responsabilité collective envers la réussite éducative ;
- CONSIDÉRANT QUE chaque acteur de la communauté – parents, éducateurs, employeurs, élus et citoyens – peut agir pour encourager les jeunes et les adultes en formation à persévérer dans leur parcours éducatif ;
- CONSIDÉRANT QUE la réussite éducative favorise non seulement l'épanouissement personnel, mais aussi le développement durable et la prospérité économique de notre région ;
- CONSIDÉRANT QUE la création de liens significatifs avec les jeunes, notamment en valorisant leurs aspirations professionnelles, contribue à donner du sens à leur engagement scolaire ;
- CONSIDÉRANT QUE le Centre-du-Québec a besoin d'une relève compétente et qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique et répondre aux défis de demain ;
- CONSIDÉRANT QUE la mobilisation en faveur de la persévérance scolaire constitue un investissement dans le capital humain de la région, en renforçant les bases d'un avenir durable ;
- CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec organise chaque année, en février, une édition régionale des Journées de la persévérance scolaire pour valoriser les efforts des étudiants et mobiliser la collectivité ;
- CONSIDÉRANT QUE cette initiative offre une occasion unique pour tous de poser des gestes concrets d'encouragement, témoignant ainsi de notre engagement envers les jeunes et les adultes en formation ;
- CONSIDÉRANT QUE depuis 2004, la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec a su rassembler les acteurs de la communauté autour d'une vision commune : soutenir le développement du plein potentiel des jeunes et des adultes en formation.

IL EST PROPOSÉ par Audrey-Claude Benoit de déclarer que la Municipalité de Baie-du-Febvre appuie les Journées de la persévérance scolaire 2026 par cette résolution.

Lors des Journées de la persévérance scolaire du 16 au 20 février 2026, nous nous engageons aussi à :

- porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire
- participer au jeudi PerséVert
- afficher le drapeau des JPS
- participer au mouvement régional d'encouragement Tope là !

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-22

1.7 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Voici la liste des demandes adressées au conseil :

- Chorale La Clé des Chants

Il est EN CONSÉQUENCE

Proposé par Sylvain Lefebvre

Et unanimement résolu que la Municipalité de Baie-du-Febvre verse à titre de contribution financière, prévue au budget 2026, les montants suivants à :

- Chorale La Clé des Chants 100 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-23

1.8 ADMQ ; INSCRIPTION CONGRÈS 2026

Proposé par Sylvain Pronovost

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la directrice générale Maryse Baril ainsi que l'adjointe à la direction Marie-Noëlle Lavertu à assister au congrès annuel de l'ADMQ, qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin 2026 au Centre des congrès de Québec. Le coût d'inscription est de 603 \$ + taxes par membre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-24

1.9 MANDAT À CONCORDIA POUR DOSSIERS EN RESSOURCES HUMAINES

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter les honoraires professionnels de Concordia Cabinet Conseil pour un mandat d'accompagnement en ressources humaines et ce, aux taux suivants :

- Taux horaire : 200 \$ / heure
- Taux horaire pour temps de déplacement : 75 \$ / heure
- Taux pour le kilométrage : 0,65 \$ / km à partir de leurs bureaux à Trois-Rivières

La durée et le détail du mandat d'accompagnement seront précisés à la suite des rencontres d'évaluation préliminaires prévues au début du mois de février.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

26-02-25

2.1 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE ; RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Proposé par Sylvain Pronovost

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le rapport d'activités 2025 du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 6 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025) du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 TRANSPORT

3.1 FAUCHAGE DES ABORDS DE ROUTES

La Municipalité n'ayant pas encore reçu de soumission, ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

26-02-26

**3.2 SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE –
VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION**

Proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et résolu unanimement par les membres du conseil présents que la Municipalité de Baie-du-Febvre approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 14 443 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0 HYGIÈNE DU MILIEU

26-02-27

4.1 SOUMISSION PROTECTION INCENDIE CFS ; CYLINDRE CO2

Proposé par Nancy Fréchette

Et résolu unanimement par les membres du conseil présents d'accepter la soumission de Protection Incendie CFS ltée pour l'achat d'un cylindre de CO2 20 lbs usagée, pour un montant de 265,00 \$ + taxes. Cet outil sera utilisé par les employés municipaux lors de travaux sur des conduites d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Nil

6.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

26-02-28

6.1 COMBEQ ; INSCRIPTION CONGRÈS 2026

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et unanimement résolu par ce conseil, d'autoriser Monsieur Martin Parent, Officier municipal, à assister au congrès annuel de la COMBEQ qui se tiendra les 16, 17 et 18 avril 2026 à Québec. Le coût d'inscription du congressiste est de 640 \$ + taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-29

6.2 ADOPTION DE L'AVENANT AU PLAN D'INTERVENTION

CONSIDÉRANT QUE la mise à jour du plan d'intervention de la Municipalité de Baie-du-Febvre pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées, préparée par la firme Parallèle-54, a été adoptée le 3 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'un contrat d'avenant au plan d'intervention a été octroyé à la firme NServices en date du 7 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'avenant au plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées préparées par la firme NServices a été déposé et présenté le 13 janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance dudit avenant au plan d'intervention et des plans qui l'accompagnent ;

CONSIDÉRANT QU'il ne s'agit pas d'une résolution engageant la municipalité à réaliser tous les travaux recommandés par l'avenant au plan d'intervention ;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution est requise pour l’approbation de l’avenant au plan d’intervention par le MAMH;

EN CONSÉQUENCE, il est Proposé par Sylvain Lefebvre

Et, résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’accepter et d’adopter l’avenant au plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’eau potable, d’égouts et des chaussées préparé par la firme NServices conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation;

QUE ce rapport et les plans qui l’accompagnent soient transmis au MAMH, conformément à la loi.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

26-02-30

6.3 ADOPTION DU PLAN DE CONSERVATION RÉALISÉ PAR LE CRECQ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-du-Febvre a octroyé au Conseil régional de l’environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) un mandat de réalisation d’un plan de conservation avec l’aide financière du *Fonds des municipalités pour la biodiversité* avec l’appui financier d’Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC);

CONSIDÉRANT QUE ce plan de conservation vise à identifier des actions possibles à mettre en place afin de favoriser la restauration, la mise en valeur et la protection des ressources naturelles de la Municipalité ainsi qu’à acquérir des connaissances sur les différents habitats et les espèces présentes sur le territoire de Baie-du-Febvre;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de conservation a été présenté aux élus municipaux le 26 janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de conservation réalisé par le CRECQ répond aux objectifs du conseil municipal et permettra de guider la Municipalité en matière de conservation afin de favoriser la protection et la mise en valeur de ses milieux naturels;

EN CONSÉQUENCE, il est Proposé par Nancy Fréchette

QUE la Municipalité adopte le « Plan de conservation – Municipalité de Baie-du-Febvre » réalisé par le CRECQ.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

7.0 PARC, LOISIRS ET CULTURE

26-02-31

7.1 SOUMISSION POUR ENTRÉE 200A AU PARC DES GÉNÉRATIONS

Proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’octroyer un mandat à Électri-Marc pour l’installation d’une entrée 200 ampères 120/240V au parc des Générations (coin rue Principale et rue de l’Église), pour un prix estimé à 3 750 \$ + taxes.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

26-02-32

7.2 SOUMISSION POUR PLATEFORME DE SCÈNE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la scène actuelle du Centre communautaire est désuète et ne respecte pas les normes de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE son remplacement par des plateformes de scène portatives permettra de déplacer et d'ajuster la scène plus facilement selon les besoins du milieu (événements extérieurs, locations de salle, etc.);

CONSIDÉRANT QUE cet achat a été prévu au budget 2026;

Il est EN CONSÉQUENCE Proposé par Sylvain Pronovost

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Spec-Tech pour la fourniture de plateformes de scène portatives avec surface anti-dérapantes et de pattes en aluminium pour un montant de 6 000 \$ + taxes, tel que prévu au budget 2026 de la Municipalité de Baie-du-Febvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-33

7.3 REMORQUE ENFANT NATURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une aide financière de Loisir Sport Centre-du-Québec dans le cadre de la subvention Circonflexe pour un projet de remorque Enfant Nature;

CONSIDÉRANT QUE les achats à faire dans le cadre de ce projet totalisent un montant de 10 500 \$ + taxes et que la subvention reçue permet de réduire la part municipale à 4 200 \$ + taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement doit être acheté par la Municipalité avant de faire l'objet d'une demande de remboursement dans le cadre du programme d'aide financière;

Il est EN CONSÉQUENCE Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de l'équipement suivant dans le cadre du projet de remorque Enfant Nature :

- Remorque avec porte et support : 5 500 \$ + taxes (*remboursé par Circonflexe*);
- Lettrage et impression : 800 \$ + taxes (*remboursé par Circonflexe*);
- Matériel pour remorque (vélos sans pédales, trottinettes, etc.) : 3 500 \$ + taxes (*remboursé par Circonflexe*);
- Borne interactive Enfant Nature avec matériel libre : 4 200 \$ + taxes (*part municipale*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-02-34

7.4 APPUI À LA MOBILISATION INITIÉE PAR LE RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE VISANT LE MAINTIEN DE LA TARIFICATION PRÉFÉRENTIELLE DE POSTES CANADA POUR L'ENVOI DE LIVRES DE BIBLIOTHÈQUES

CONSIDÉRANT QUE les bibliothèques publiques jouent un rôle essentiel dans l'accès direct et équitable à la culture, à l'éducation et à l'information pour l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT QUE le prêt entre bibliothèques et l'envoi de documents par la poste constituent un service fondamental, particulièrement pour les petites municipalités et les citoyens vivant en région;

CONSIDÉRANT QUE la tarification réduite offerte par Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques permet de maintenir des services accessibles et financièrement viables pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE toute augmentation significative ou l'abolition de cette tarification réduite aurait des impacts directs sur l'offre de services des bibliothèques, leurs budgets et l'accessibilité pour les usagers;

CONSIDÉRANT QU'une mobilisation nationale est en cours afin de demander à Postes Canada et au gouvernement fédéral de maintenir cette tarification préférentielle pour les livres de bibliothèques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-du-Febvre est préoccupée de l'impact concret qu'aurait l'abolition de cette tarification sur les services de sa bibliothèque et de ses usagers;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. QUE la Municipalité de Baie-du-Febvre appuie le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie dans la mobilisation nationale visant le maintien de la tarification réduite de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques;
2. QUE la Municipalité reconnaisse l'importance de cette mesure pour assurer l'accessibilité aux services de bibliothèque, notamment pour les citoyens des petites municipalités et des régions;
3. QUE la Municipalité demande au gouvernement fédéral de préserver cette tarification préférentielle pour les bibliothèques publiques et retirer du projet de loi C-15 la proposition d'abroger les dispositions du paragraphe 19(1)(g1) de la Loi sur la Société canadienne des postes;
4. QUE copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Services publics et de l'approvisionnement du Canada, l'honorable Joël Lightgound, ainsi qu'au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 RAPPORT DES COMITÉS

BIBLIO

Rapport sur les activités et statistiques de la bibliothèque.

RÉGIE INCENDIE

Retour sur la dernière rencontre ; le nouveau président de la Régie incendie est Jean-François Veilleux.

9.0 QUESTIONS DU PUBLIC

M. Normand Gravel mentionne qu'un communiqué sur une conférence a été envoyé pour l'édition de mars du Bulletin municipal et souhaite s'assurer de sa réception.

10.0 AFFAIRES NOUVELLES

10.01 DOSSIERS DIVERS DE MONSIEUR LE MAIRE

- **CIRCULATION AU COIN DE LA RUE PRINCIPALE ET DE LA ROUTE 255 ; PROBLÈME DE VISIBILITÉ**
- **SPAD : NOUVEAU PROGRAMME CSRM (CAPTURE, STÉRILISATION, RELÂCHE ET MAINTIEN) ; COMMUNICATIONS AUX CITOYENS À SUIVRE**
- **FORMATIONS OBLIGATOIRES : « COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT MUNICIPAL ET LE RÔLE DE L'ÉLUE » ET « ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE »**
Jeudi 16 avril et vendredi 17 avril, de 8h30 à 15h30 (dîner fourni) – confirmation des présences

Et résolu à l'unanimité des conseillers, qu'ayant épuisé l'ordre du jour, que la présente séance soit levée à 20 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JOEFFREY DESMANCHES, MAIRE

MARYSE BARIL, DIR. GÉN. / GREFFIÈRE. -TRES.

Monsieur le Maire Joeffrey Desmanches a pris connaissance de toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son veto. Il atteste que sa signature du présent procès-verbal équivaut à sa signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé ce 3 février 2026

JOEFFREY DESMANCHES, MAIRE